

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1915 rév. 5**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AJINOMOTO EUROLYSINE SAS
N° SIREN : 302607676

Satisfait aux exigences de la norme
Fulfils the requirements of the standard

NF EN ISO/CEI 17025 : 2005

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

AGROALIMENTAIRE / ALIMENTS POUR ANIMAUX
FOOD AND FOOD PRODUCTS / ANIMAL FEEDING

réalisées par / *performed by :*

LABORATOIRE AJINOMOTO EUROLYSINE
Espace Industriel Nord - Rue de Vaux
80084 AMIENS CEDEX 2

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/CEI 17025 : 2005 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF de janvier 2009)

Accreditation in accordance with the recognised international standard ISO/IEC 17025 : 2005 demonstrates technical competence for a defined scope and the operation of a laboratory quality management system (re. Joint IAF/ILAC/ISO Communiqué dated january 2009).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/04/2017**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/03/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,
The Pole Manager,



Safaa KOBBI ABIL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1915 Rév 4.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1915 Rév 4.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1915 rév. 5

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

LABORATOIRE CLIENTS - AJINOMOTO EUROLYSINE
Espace Industriel Nord - Rue de Vaux
80084 AMIENS CEDEX 2

Dans son unité :

Unité technique : LABORATOIRE CLIENTS

L'accréditation porte sur :

ce

AGROALIMENTAIRE / Aliments pour animaux / Analyses physico-chimiques <i>(Analyses physico-chimiques en vue de la détermination de la composition, des critères de qualité et technologiques, et de l'étiquetage nutritionnel dans l'alimentation humaine et animale - LAB GTA 25/81)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Aliments des animaux (matières premières et produits finis)	Détermination de la teneur en acides aminés libres et totaux	Préparation : Hydrolyse acide Analyse : HPLC-UV	NF EN ISO 13903 Règlement CE 152/2009
Aliments pour animaux (matières premières et produits finis)	Détermination de la teneur en azote	DUMAS : Combustion O2 Détection par catharométrie	NF EN ISO 16634-1
Acides aminés purs premix	Détermination de la teneur en lysine, thréonine, méthionine	Préparation : Hydrolyse acide Analyse : HPLC-UV	AOAC 999.13 NF EN ISO 17180

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en suivant la méthode décrite dans le référentiel cité, dans sa version en vigueur au moment de l'évaluation et dans ses versions ultérieures.

CR

AGROALIMENTAIRE / Aliments pour animaux / Analyses physico-chimiques <i>(Analyses physico-chimiques en vue de la détermination de la composition, des critères de qualité et technologiques, et de l'étiquetage nutritionnel dans l'alimentation humaine et animale - LAB GTA 25/81)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Aliments des animaux (matières premières et produits finis)	Détermination de la teneur en tryptophane total	Préparation : Hydrolyse alcaline	Méthode interne MOD 0094 issue de la norme abrogée XP V18-114
		Analyse : HPLC-FLUO	

Le laboratoire est accrédité pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes internes mentionnées dans la portée d'accréditation et les révisions successives dès lors que ces révisions n'impliquent aucune modification technique du mode opératoire.

Date de prise d'effet : **01/04/2017** Date de fin de validité : **31/03/2022**

Le Responsable d'Accréditation Pilote
The Pilot Accreditation Manager


Emilie LE GALVEZ

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1915 Rév. 4.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
